



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Date : 22 juillet 2021

Lieu : CCM-CI

Heure de début : 9 h 55 mn Heure de Fin : 11 h 16 mn

OBJET
Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

Présents	Copie pour information
<ul style="list-style-type: none"> - Dr. BOGUIFO Charles - Mme SIDJE Léontine - Dr. Brigitte QUENUM - Dr. OUATTARA Sanga M. - Mme Pulchérie N'GUESSAN - Mme YAPI Dorothée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Membres du Bureau Exécutif ▪ Equipe Pays Fonds Mondial ▪ Membres du CCM Côte d'Ivoire
<p>Membres Excusés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dr KAMARA ALLATIN - Dr. AMETHIER Solange 	

ORDRE DU JOUR

En l'absence de Mme la Présidente du CCM-CI due à un conflit d'agenda, la réunion du Bureau Exécutif du 22 juillet 2021 a été présidée par Dr. BOGUIFO Charles, 1^{er} Vice-président du CCM-CI. Après avoir excusé Mme la présidente pour son indisponibilité et après les salutations d'usages, le président de séance a laissé toute la place au Secrétaire permanent pour énoncer l'ordre du jour de la rencontre.

Proposition de l'ordre du jour

1. Lecture et Validation du CR de la réunion du 30 juin 2021
2. Informations
3. Préparatifs de l'AGO du 23 juillet 2021
 - a. Endossement du C19RM conformément aux recommandations du FM
 - b. Point de la campagne de distribution de MILDA 2021
 - c. Approbation des TDRS du CSS
 - d. Point de la Mission des consultants d'initiative 5% pour la réforme de l'UCP
4. Divers

L'ordre du jour a été adopté tel que proposé.

1- VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BE DU 30 Juin 2021

Après la lecture de la proposition du Compte Rendu (CR) de la réunion du Bureau Exécutif du 30 juin 2021, une observation a été apportée :

Page 3 : Point 3 remplacement endossement du Ministère par « endossement par le Ministère »

Sous réserve de la prise en Compte de cette observation, le compte rendu de la réunion du BE en date du 30 juin 2021 a donc été validé.

RECOMMANDATION

- Faire signer la version finalisée et la diffuser par tout moyen de communication

2- INFORMATIONS

Un résumé des informations couvrant la période du 30 juin au 23 juillet 2021 a été présenté.

Ces informations, annexées au présent CR sont composées de :

- Trois audiences du CCM-CI :
 - o Avec le Monsieur le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ; cette audience initiée par le BE a permis une prise de contact et la présentation du CCM-Côte d'Ivoire. Le Bureau exécutif en a profité pour faire un plaidoyer en vue de couvrir des gaps de financement. Monsieur le Ministre du Budget a recommandé au CCM-CI de poursuivre ce plaidoyer auprès du MSHP-CMU qui héberge le budget octroyé à l'instance par l'Etat.
 - o Mme la présidente a également accordé une audience à EGPAF ; cette rencontre a permis de présenter l'équipe dirigeante de EGPAF les différents projets exécutés jusqu'à ce jour, EGPAF se dit être disponible pour d'accompagner l'instance dans la mise en œuvre des projets FM. Mme la Présidente a proposé à la structure de participer aux revues des données.
 - o Le BE a accordé une audience aux consultants d'Expertise France qui avait pour but de présenter au Bureau Exécutif les objectifs de la 2^{ème} mission de la réforme de l'UCP et de faire le suivi pour la désignation des membres du comité de réforme.

Les autres informations partagées étaient relatives aux activités de représentation.

Deux informations complémentaires ont été partagées :

1. Le décès de M. AKO Cyriaque des suites d'une longue maladie le 16 juillet 2021. M. AKO était le Directeur Exécutif de Heathland Alliance et membre du RIP+. Ses obsèques auront lieux les 27 et 28 août 2021 à Abidjan et à Diapé.
2. Décès le 17 juillet 2021 de Dr. NIANGUE Joseph, Directeur Coordonnateur de l'UCP-FM. Le programme des obsèques n'a pas encore été communiqué.

Le Bureau Exécutif a demandé au Secrétaire Permanent de faire le suivi des discussions sur le dysfonctionnement du DIHS 2 auprès des principaux acteurs que sont la DIIS et la SNDI. Il souhaite que les problèmes réels soient évoqués afin d'en rechercher des solutions durables.

Sur ce point, le secrétaire permanent a informé les membres du BE de l'organisation d'une vidéoconférence l'après midi du 22 juillet avec les principaux acteurs du DIHS2 (DIIS et SNDI) en vue de trouver des solutions.

RECOMMANDATIONS

- Continuer les discussions pour relever les problèmes réels liés au dysfonctionnement du DIHS2 qui entravent le bon fonctionnement du système national d'information sanitaire
- Elaborer deux courriers de présentation des condoléances à adresser à l'UCP-FM et au RIP+

3- Préparatifs de l'AGO du 23 Juillet 2021

a. Endossement du C19RM

Le secrétaire Permanent a rappelé qu'en date du 18 juillet 2021, le Fonds mondial a fait état de l'approbation de la demande de financement C19RM à hauteur d'environ 70 à 71% du budget mis à disposition. Cette proportion concerne les activités d'impact par rapport aux subventions ainsi que les achats GAS pris en compte,

Afin de donner l'opportunité à la Côte d'Ivoire d'utiliser la proportion de financement restante, l'équipe pays recommande que des activités pertinentes non assez argumentées fassent l'objet d'une révision et soient endossées par les membres de l'AG avant la soumission au Fonds mondial. Ce sont des interventions additionnelles faites par le comité d'investissement du Fonds mondial et portant sur le renforcement du volet dépistage/diagnostic de la COVID-19, l'oxygénothérapie et la gestion des déchets biomédicaux.

Après cette précision, le Bureau Exécutif recommande que la communication au cours de l'AG du 23 juillet soit simplifiée afin d'en faciliter la compréhension.

b. Point de la campagne de distribution des MILDA 2021

Selon le Secrétaire Permanent et pour répondre aux sollicitations des membres du CCM-CI, lors de la session de renforcement des capacités, il est prévu la participation du PR public Paludisme à l'AGO du 23 juillet 2021. Pour ce faire, il revient à ce PR de proposer la présentation power point pour faire le point de la campagne de distribution des MILDA 2021. Un suivi est fait pour la mise à disposition de cette présentation.

c. Approbation des TDRs du CSS

Au cours de la réunion ordinaire du BE du 15 avril 2021, les membres du BE avaient validé les TDR du CSS et recommandé qu'ils soient présentés à l'AG pour approbation au cours du deuxième semestre.

Ces TDRs validés par le BE seront donc présentés à l'AG au cours de la session du 23 juillet 2021. Les membres du BE souhaitent alors que cette présentation leur soit transmise avant l'AGO du 23 juillet 2021.

d. Point de la mission des consultants pour l'accompagnement de la réforme de l'UCP-FM

Les consultants d'Initiative 5% qui accompagnent le processus de réforme de l'UCP participeront à l'AGO du 23 juillet afin de faire le point du processus entamé depuis le mois de mai 2021.

Les échanges qui suivront l'intervention des consultants permettront :

- A tous les membres une meilleure compréhension de la gestion du conflit d'intérêt né du rôle de l'UCP en qualité de PR RSS et d'unité de coordination des programmes Fonds mondial,
- Au CCM-CI d'avoir les outils nécessaires pour un meilleur suivi de toutes les subventions Fonds mondial,
- Aux consultants d'avoir les orientations nécessaires afin de garantir le succès de leur appui au CCM-CI.

Après cette précision, le Secrétaire permanent a signifié que les consultants préparaient la troisième mission qui se déroulera du 23 au 30 juillet 2021.

Le Bureau recommande une participation du CCM-CI à toutes les étapes de la mission afin de garantir le respect du positionnement du CCM-Côte d'Ivoire dans l'option qui sera retenue.

RECOMMANDATIONS

- Faire le suivi auprès du PNLP pour la transmission de la présentation sur le bilan de la distribution des MILDAS 2021
- Transmettre au BE la présentation des TDR du CSS

DIVERS

Aucun point n'a été inscrit au titre des divers

Rédigé le : 22 juillet 2021

par Pulchérie N'GUESSAN

Validé le 14 septembre 2021

Pour le BE

Dr. AMETHIER Solange

Signature :

